

Agir pour construire

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE LA MNCE

SOUTENEZ LA MNCE !

Avec le renouvellement de ses délégués régionaux, la Mutuelle Nationale des Caisses d'Épargne vit l'un des rendez-vous essentiels de son fonctionnement démocratique.

L'agrément que viennent de lui accorder les autorités de tutelle, atteste de la bonne santé de notre mutuelle, découlant d'une gestion équilibrée. Nul ne conteste le rôle prépondérant joué par le Syndicat Unifié dans la vie de la MNCE et c'est afin de poursuivre dans cette voie qu'il soutient des candidats animés des mêmes préoccupations de solidarité, au travers d'un développement maîtrisé de l'institution.

Formalité incontournable issue du nouveau code de la mutualité, l'agrément des autorités de tutelle a été obtenu grâce au professionnalisme des salariés de la MNCE et de ses administrateurs. Désormais reconnue comme l'une des grandes institutions du domaine de la santé, notre Mutuelle doit s'interroger sur sa place au sein du Groupe Caisse d'épargne et sur ses évolutions dans un « marché de la santé » dont le nombre d'opérateurs se concentre et qui attise bien des convoitises.

Une couverture santé alliant qualité et responsabilité

Une bonne couverture santé des adhérents de la MNCE reste le souci constant du Conseil et des délégués. C'est ainsi que le contrat groupe en cours a nettement amélioré les prestations en matière acoustique et dentaire. C'est également pour en appeler à la responsabilité de chacun qu'a été testée l'adhésion à *Carré bleu* qui permet d'améliorer le niveau de remboursement en contrepartie de la présentation d'un devis. L'objectif de cette démarche consiste à faire cesser certains abus constatés dans le domaine de l'optique en particulier. Aujourd'hui, si quelques améliorations sont perceptibles, les premiers résultats de cette opération, parfois vécue comme une contrainte, restent difficiles à estimer : l'amélioration du dispositif est donc l'un des chantiers prioritaires de la mutuelle.

Mutualité rimant avec Solidarité, l'inconscience de quelques-uns ne doit pas pénaliser la majorité.

Des défis

L'avenir de notre système de santé est au cœur d'un débat national. Les préconisations issues du rapport *Chadelat*, sont porteuses de graves dangers, dans la mesure où elles mettraient à bas un système (la Sécu) qui fait ses preuves depuis plus de cinquante ans en offrant l'égalité dans l'accès aux soins. Demain, en fonction des décisions qui seront prises, cet accès se ferait sur plusieurs niveaux et, à l'évidence, les plus riches seraient les mieux soignés. C'est inacceptable.

La santé n'est pas un « marché » comme les autres. On ne peut l'aborder exclusivement en terme de déficit public, surtout quand d'autres dossiers, telle la dépendance, doivent être ouverts.

Plus que jamais la vigilance s'impose. Des actions doivent être menées collectivement au sein de structures fortes. Dans la profession, le Syndicat Unifié est le pôle de rassemblement qui permet de telles initiatives. Contribuez à cette action en votant pour les candidats que nous soutenons.

Votez pour votre mutuelle, votez pour

Titulaire	Suppléant
Pierre BUCHER	Pascal FRITSCH
Jean-Louis FELDNER	Francis KOPP
Jean-Claude SCHALCK	Jean-Hubert FISCHER

Le Secrétariat national

Bernard Charrier – Gérard Commarmond - Patrick Galpin – Serge Huber - Bettina Larry

